

Commune Val-de-Charmey

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune Val-de-Charmey sont convoqués en assemblée communale le

**Lundi 18 décembre 2017 à 19h00**  
**dans une salle de l'Hôtel Cailler**

**Ordre du jour**

oooooooooooooooooooo

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 avril 2017, publié dans l'Echo de Charmey n° 19 du 10 mai 2017 et à disposition sur le site [www.val-de-charmey.ch](http://www.val-de-charmey.ch)
2. Présentation du plan financier quinquennal
3. Budget d'investissement 2018  
Rapport de la commission financière
4. Crédit pour l'achat d'une partie de la parcelle RF 4115 située au Clos
5. Crédit pour la construction du secteur « Le Récard – Les Charrières »
6. Crédit réalisation Place des Lévanches
7. Crédit d'étude « Valtraloc » + Village d'en Haut
8. Crédit pour la réfection de la route du Borgeat
9. Crédit pour la construction d'une place de rebroussement TPF
10. Crédits pour le remplacement de diverses conduites d'eau potable (Javroz, Allée du Praz) et pour la suppression de l'ancienne conduite d'eau potable à la route du Praz
11. Crédit pour adduction d'eau Le Récard & secteur Le Clos
12. Crédit d'étude « Epuration et Eau potable » secteur Praz-Gremaud
13. Crédit pour la construction d'un couvert à bois à la déchèterie
14. Réfection des façades du bâtiment des Fornys
15. Budget de fonctionnement 2018  
Rapport de la commission financière
16. Approbation de la « Convention d'utilisation de la salle communale associative de la commune Val-de-Charmey »
17. Approbation du règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens
18. Divers

Le Conseil communal